

Procès Verbal du Conseil d'école n°2

- 08 mars 2016 - 17h

Présents :

Directrice : Mme Blin

Enseignants Maternelle : Mmes Pulfer, Chanaud, Pirastu, Schmid, Lambert, Bionda, Gaulin, Sanson

Enseignants Élémentaire : Mmes Chaduc, Berenguer, Comte, Faure, Cieslar, Goyon, Demarcq, Villon

ATSEM : Mmes Ballereau, Brun, Darcy, Djelloud, Mouna, Tifa

Parents d'élèves : Mmes Atindehou, Falcone, Ghribi, Slaoui, M. Saïd

DDEN : Mme Vigne

Mairie/cadre DEES : Mme Louis-Chevrau

Excusés :

IEN : Mme Goulefer

RASED : Mme Lioure

Élue : Mme Picot

Enseignants : M. Guillen, Mmes Mouton, Riveil

ATSEM : Mme Etienne

Maison de l'enfance : M. Naton (directeur)

Parents d'élèves : Mmes Colson, Schweingruber, Ayad, Moncorger

Ordre du jour :

- 1/ Tour de table des participants
- 2/ Validation du procès verbal du 1^{er} conseil d'école
- 3/ Sécurité : présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)
- 4/ Point sur les actions organisées :
 - Bilan : défilé aux lumignons, marché d'hiver, semaines de la maternelle
 - Projets à venir : carnaval, autres...
- 5/ Questions des parents représentants :
 - Passage en "REP" : quelles sont les retombées ?
 - Gestion de la violence
 - Traitement du problème des boîtiers d'alarmes incendie
 - Entretien des toilettes en maternelle
- 6/ Retour sur les deux classes de neige
- 7/ Projet passerelle : 1^{ère} scolarisation
- 8/ Rentrée 2016 : perspectives
- 9/ Préparation de la fête de l'école

1/ Tour de table des participants

2/ Validation du procès-verbal du 1^{er} conseil d'école

- Le 1er conseil d'école s'est tenu le **mardi 3 novembre 2015**.

Pour rappel, ont droit de vote dans un conseil d'école : les enseignants, la Directrice, les représentants Municipaux, le DDEN, les parents représentants.

Les autres membres du Conseil peuvent s'exprimer à titre consultatif.

- Le PV du 1er conseil d'école est validé après une brève relecture, à l'unanimité :
20 votes pour 0 vote contre 0 abstention

3/ Sécurité : présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Le PPMS est mis en place afin de se protéger **face aux risques majeurs**.

Un risque majeur est un événement d'origine naturelle (inondation, séisme, tempête,...) ou technologique (risque industriel, risque nucléaire, rupture de barrage, transport de matières dangereuses).

L'objectif du PPMS est d'organiser la sécurité des élèves et des personnels dans l'attente de l'arrivée des secours, en organisant le **confinement** de tout l'établissement scolaire.

Le PPMS doit permettre de répondre aux 6 questions suivantes :

- Quand déclencher l'alerte ?

Lorsqu'un risque majeur est signalé (sirène dans la ville, informations par les médias).

Risques auxquels l'École Joliot Curie est confrontée :

- ♦ Accidents industriels (Arkema, société de dépôt de Pierre Bénite)
- ♦ Transports de matières dangereuses (Périphérique et ligne SNCF)
- ♦ Rupture de Barrage (Barrage de Vouglans)

- Comment déclencher l'alerte ?

Coups de sifflet de la directrice dans les couloirs (ou dans la cour).

- Où et comment mettre les élèves et les adultes en sûreté ?

Chaque enseignant met ses élèves à l'abri dans sa classe.

Les classes qui se trouvent en récréation ou dans une autre salle retournent immédiatement dans leur classe respective.

Les classes qui se trouvent dans un lieu extérieur à l'école (gymnase, piscine,...), se mettent à l'abri dans le lieu où elles se trouvent.

La salle en face de l'entrée de la maison de l'enfance sert de SAS de confinement pour les parents et les passants.

- Comment gérer la communication avec l'extérieur ?

La cellule de crise se trouve dans le bureau de la directrice, au 1er étage : téléphone sans fil, radio à piles. Une liaison doit être établie avec les autorités.

Les parents ne doivent pas venir chercher les enfants, éviter de téléphoner, écouter la radio.

- Quelles consignes appliquer dans l'immédiat ?

Pilotage à distance par la ville du chauffage et de la ventilation (Couper les circuits : gaz, ventilation, chauffage, électricité si nécessaire).

- Quels documents et ressources sont indispensables ?

Un annuaire de crise avec les numéros de téléphone est établi.

Un plan de l'établissement avec les accès positionnés.

Une trousse de premiers secours.

Un poste de radio (France info : 105.4 / France Inter : 99.8 / Radio locale : 92.0)

Un cahier pour noter la chronologie des événements.

- **Deux exercices d'entraînement** doivent être réalisés cette année, afin d'évaluer le PPMS, de l'améliorer et pour donner les bons réflexes aux enfants et au personnel. Un premier exercice a été réalisé le jeudi 7 janvier.

4/ Point sur les actions organisées :

➤ **Bilan des actions:**

- Un **défilé aux lumignons** a été organisé avec l'aide de l'Association Festive le vendredi 4 décembre. Une vente de crêpes accompagnait cet événement. Les lumignons avaient été fabriqués par les élèves lors des semaines précédentes. Les enfants ont participé en grand nombre, le défilé avait fière allure.
- Le **marché d'hiver** s'est tenu le jeudi 17 décembre. Toutes les classes avaient préparé de petits objets pour cette soirée. Les familles ont pu venir admirer l'exposition et pouvaient repartir avec un objet en échange d'un petit don. Ce fut un franc succès.
- Dans le cadre des **semaines de la maternelle** qui se tenaient du 25 janvier au 5 février 2016, deux projections ont été organisées à Joliot CURIE le vendredi 5 février. Il s'agissait de faire découvrir aux parents un film créé par les enseignants de maternelle, mettant en images les enfants de l'école dans différentes séances d'apprentissage sur la numération, dans chaque niveau de classe. Les parents sont venus très nombreux !

➤ **Actions à venir:**

- **Carnaval** : prévu le jeudi 24 mars après-midi.
(Il a été différé car des classes étaient en voyage avant les vacances).
- **Classes vertes à Champagnieux du 25 au 29 avril**
3 classes : CE1 (Mme Berenguer), CE2 (Mme Faure), CE2/CM1 (Mme Cieslar)
Mme Berenguer précise que l'emploi du temps et les activités prévues ont été présentés lors des réunions d'information aux parents.
- **Autres projets** :
 - classe des tous-petits et des petits de Mme Pirastu : un spectacle de **marionnettes** viendra à l'école pour donner une représentation;
 - classes des moyens : sortie au **parc des Loups de Courzieu** en lien avec un projet de classe autour du petit chaperon rouge ;
 - **projet chorale** de la classe des moyens-grands et des grands : une représentation finale à la salle Eric Satie est prévue le 24 juin.
 - classe des Ce1 de Mme Berenguer : **projet de correspondance** avec une classe de CP ;
 - classes des Ce2 de Mme Faure et Ce2-Cm1 de Mme Cieslar: sortie au **musée Gallo-Romain de Fourvière** ;
 - classe des Ce1-Ce2 de Mme Comte : projet de sortie sur Vienne pour visiter le **théâtre antique** ;
 - classes des Cm1-Cm2 : projet mené avec le **théâtre de Vénissieux** – représentation finale.

5/ Questions des parents représentants :

- **Passage en "REP" : quelles sont les retombées ?**

L'école est passée en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire) en septembre 2015. Les principales retombées en cours et à venir sont :

➤ **La scolarisation des enfants de moins de 3 ans.**

La scolarisation des enfants avant trois ans a été identifiée comme un puissant levier de la réussite des

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr **Tel. :** 04.78.01.43.90 (élem) / 04.78.74.14.70 (mater)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com/>

élèves. Le passage en REP permet de comptabiliser ces enfants dans les effectifs (pour les ouvertures de classe), ce qui n'est pas le cas en milieu ordinaire. Le passage en REP permet ainsi d'accroître de manière importante la capacité d'accueil des enfants de 2 ans.

➤ **Mise en place de l'accompagnement éducatif.**

Depuis début janvier, un accompagnement éducatif a débuté les jeudis soirs de 16h à 17h. Il est encadré par six enseignantes de l'école, qui prennent en charge de petits groupes d'enfants, avec :

- de l'aide aux devoirs pour des élèves du CP au CM2.
- un groupe de pratique orale de l'anglais pour des élèves de CP et CE1.

➤ **REP Balzac.**

Le collège Balzac et les écoles de son secteur (Joliot Curie, Ernest Renan, Georges Lévy, Moulin à vent, Philibert Delorme) se réunissent lors de conseils de REP, dans la perspective de rédiger un projet éducatif et pédagogique. Celui-ci devra permettre la réalisation concrète des axes du contrat de réseau :

- AXE 1 : Lire, écrire et parler pour apprendre dans toutes les disciplines.
- AXE 2 : Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements.

➤ **Baisse des seuils d'ouverture de classe.**

Le passage en REP permet de baisser les seuils d'ouverture de classe.

Par exemple, l'école élémentaire ouvrirait une 9ème classe à partir de :

- 217 élèves en milieu ordinaire
- 209 élèves en étant en REP

➤ **Dans l'attente d'un "Plus de maîtres que de classes".**

Afin de conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun, de prévenir la difficulté scolaire et d'y remédier si elle n'a pu être évitée, chaque école en éducation prioritaire doit bénéficier d'un poste "plus de maîtres que de classes". Ce dispositif repose sur l'affectation dans une école d'un maître supplémentaire, afin de mettre en place de nouvelles organisations pédagogiques.

Les écoles du secteur passées REP cette année ne disposent pas encore de tels postes (actuellement seulement dans les écoles REP+), mais les demandes sont en cours.

Le déploiement de ce dispositif doit se poursuivre progressivement afin de couvrir l'ensemble des réseaux de l'éducation prioritaire d'ici la fin du quinquennat.

- Gestion de la violence

Dans la perspective d'améliorer le climat scolaire sur certains temps sensibles (notamment les fins de récréation et les débuts d'après-midi), l'équipe se penche actuellement sur un plan d'actions. L'objectif est de mettre en place certains changements dans l'organisation du temps scolaire et dans l'utilisation des locaux.

→ Le premier changement, prévu à partir du lundi 28 mars, concerne le **temps d'accueil à l'école l'après-midi, de 13h35 à 13h45.**

Avant 13h30, les animateurs prendront désormais en charge les groupes d'enfants de la cantine pour les amener sur un temps calme. A 13h30, les enseignants iront chercher les élèves de leur classe pour les accompagner en classe. Les enfants qui ne mangent pas à la cantine **monteront directement en classe**, de façon échelonnée et sous surveillance pour quelques points du bâtiment.

Les apprentissages débuteront à 13h45 (horaire scolaire), l'accueil 13h35/13h45 étant une période de transition sous forme de temps calme/activités ludiques.

→ Le deuxième changement concerne **l'utilisation des toilettes** lors des récréations. Les enfants devront

désormais **demandeur une « clé » (carte symbolique)** à un enseignant de service pour pénétrer dans l'espace des toilettes. Le nombre de clés sera limité à 5 pour les filles, 5 pour les garçons, chaque clé devant être remis en main propre à un enseignant après utilisation.

Les toilettes seront fermées et inaccessibles dès la fin de la récréation.

L'objectif est de limiter au maximum l'utilisation abusive de ce lieu et d'éviter un nombre trop important d'utilisateurs en même temps.

Le système est mis en place depuis deux jours et il semble être accepté des élèves.

Mme Slaoui soulève le problème de la violence verbale (propos violents ou irrespectueux) notamment en élémentaire. Cette maman est inquiète de l'augmentation de ce type de propos. Elle précise que certains organismes peuvent intervenir dans les écoles à ce propos. Notamment, le Centre d'information aux droits des femmes : personnes qui peuvent intervenir gratuitement dans les écoles en prévention de la violence. L'équipe enseignante est consciente de cette problématique et réfléchit actuellement à mettre en place un système de sanctions qui soit commun à l'ensemble de l'école.

Mme Ghribi précise qu'il serait bien que ce règlement soit réfléchi en lien avec la Maison de l'enfance.

Les enseignants continuent régulièrement à mettre en place des projets afin d'améliorer la communication verbale.

- Traitement du problème des boîtiers d'alarme incendie

Depuis le début de l'année, l'alarme incendie s'est déclenchée de nombreuses fois, sur le temps scolaire et sur le temps périscolaire.

Cela s'est avéré problématique d'autant plus que l'évacuation s'est déjà produite pendant le temps de sieste des petits, par temps froid et pluvieux.

Depuis, il a été demandé à ce que des **plexiglas** de sécurité soient posés sur la totalité des boîtiers (ils étaient jusqu'alors « à nu »).

Une **sensibilisation** a également été faite auprès des élèves et des familles.

Les derniers déclenchements ont cependant révélé des **anomalies dans le système de fixation** des boîtiers.

Des professionnels ont été mandatés afin de vérifier et consolider l'ensemble des installations du bâtiment.

- Entretien des toilettes en maternelle

Certains parents ont fait remonter le fait que les toilettes donnant sur le hall de la maternelle étaient parfois dépourvues de papier et ne sentaient pas toujours bon.

→ Réponse des ATSEM :

Le soir, après une journée d'utilisation et les passages du centre il peut y avoir en effet des odeurs.

Pour ce qui est du papier, il a pu s'agir d'un oubli. Dans ce cas, les parents ne doivent pas hésiter à en faire la demande auprès des Atsems.

Les ATSEM rappellent également que les parents doivent bien accompagner leurs enfants aux toilettes avant l'arrivée en classe. Les enfants ne doivent en effet pas s'y rendre seuls afin d'être surveillés et d'éviter d'éventuels débordements.

→ Intervention de Mme Louis-Chevrau :

Il y a deux sanitaires différents dans l'école maternelle : le premier est entretenu par les Atsem et l'autre par un agent d'entretien de la maison de l'enfance. Les agents font leur travail sérieusement mais ces sanitaires sont utilisés en dehors des heures d'entretien et donc ils ne peuvent pas être présents après chaque passage.

Précision : il y a eu une épidémie de gale avant les vacances de février ; les essuie mains tissus ont été remplacés par des essuie mains papier pendant cette période.

- Question sur l'hygiène des pains de savon

Il s'agit de savons antiseptiques normés, réglementaires dans ce type de collectivités.

- Question sur la tenue des enfants pendant la couchette

Auparavant, les enfants étaient incités à se déshabiller sur le temps de couchette pour des raisons de confort. L'équipe ne force cependant aucun enfant à se déshabiller s'il est réticent à ôter son pantalon. De plus, depuis environ un mois, les enfants ne sont plus déshabillés (en lien avec les alarmes intempêtes – pour éviter la sortie dans le froid dénudé).

- Pourquoi un retour de la piscine à pieds pour les CP ?

Ce choix a été fait par la Municipalité pour les écoles les plus proches de la piscine. Le trajet pour aller à la piscine (classes de CP et CE1) se fait en car soit à l'aller, soit au retour pour des raisons budgétaires. Certains parents se sont montrés réticents à mettre leur enfant à l'école les jours de pluie.

6/ Retour sur les deux classes de neige

Les classes de **CM1/CM2** de Mme Goyon et Mme Demarcq sont parties en classe de neige **au Noyer, du vendredi 5 février au vendredi 12 février.**

Le centre Elsa Triolet est situé dans les Hautes-Alpes à proximité de Gap, dans la vallée du Champsaur, à 200 km de Vénissieux.

Pour information, le coût du séjour a été financé comme suit :

CLASSES	EFFECTIFS	COÛT DU SEJOUR POUR LA CLASSE 64,95 € / jour	PARTICIPATION VILLE DE VENISSIEUX 49,85 €/ jour	RESTE A LA CHARGE DES FAMILLES 15,10€ / jour
Céline GOYON	23	11 950.80 €	9 172.40 €	2 778.40 €
Charlotte DEMARCQ	22	11 431.20 €	8 773.60 €	2 657.60 €

Des nouvelles ont été données tout au long du séjour sur le blog de l'école.

- Bilan :

Les enseignantes font un retour très positif de leur séjour. La semaine a été belle et il a bien neigé. Une exposition aura sûrement lieu avant les vacances d'Avril pour les parents : photos, vidéos, productions réalisées sur place...

7/ Projet passerelle : 1ère scolarisation

➤ Futurs TPS / PS

Afin de préparer au mieux la 1ère rentrée des futurs tous-petits et des futurs petits, deux temps seront proposés :

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr Tel. : 04.78.01.43.90 (élem) / 04.78.74.14.70 (mater)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclassed.com/>

– **un temps d'intégration dans une classe** de toute petite ou petite section, en présence des parents : les 31 mai, 2 juin, 3 juin, 7 juin, 9 juin, 10 juin, de 14h40 à 15h40.

– **une réunion d'information parents/enseignants**, organisée le **jeudi 23 juin à 17h30**, pour comprendre les enjeux de la première scolarisation, l'organisation de la rentrée et pour répondre aux différentes interrogations.

Mme Lioure, l'enseignante rééducatrice du RASED, rappelle sa participation dans le projet passerelle. Elle sera présente lors de la réunion d'information et participera aux temps d'intégration dans les classes, dans la mesure du possible.

➤ **Futurs CP**

- étape 1 en lien avec le **RASED** : les membres du Rased vont rencontrer l'ensemble des GS pour travailler avec eux autour de leurs représentations sur le CP (dessin) afin de désamorcer certaines peurs ;
-étape 2 : un temps de **récréation** des GS avec les CP dans la cour de l'élémentaire ; temps précédé par une intervention de quelques CP en classe de GS le matin pour expliquer les règles de la cour de récréation ;
-étape 3 : **découverte des locaux** de l'élémentaire ;
-étape 4 : échanges entre les classes de GS / CP : les CP présentent leur **cartable** et font une **lecture offerte** aux GS dans leur classe, puis les **GS participent à une séance** de lecture et de numération dans les classes de CP.

- Au niveau du temps méridien, la DEB (Direction École et Bâtiment) relance le projet inter partenarial qui consiste à faire **manger** les enfants des grandes sections de maternelle, au moins une fois pour chaque enfant inscrit , **parmi les enfants d'élémentaire** afin de favoriser la découverte d'un nouvel environnement qu'ils intégreront à la rentrée 2016-2017. Cela permet une découverte et une adaptation au self, qui a un fonctionnement différent de la cantine en maternelle.

Ce projet aura lieu durant le mois de juin 2016.

➤ **Futurs 6ème**

- Une journée portes ouvertes est organisée au collège Balzac le **samedi 2 avril 2016**, de 9h à 11h30.

8/ Rentrée 2016 : perspectives

Suite au CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) du 28 janvier, la prochaine rentrée scolaire commence à se profiler avec, pour l'instant :

- le maintien des **7 classes en maternelle** ;
- l'ouverture d'une **9ème classe en élémentaire**.

Comme l'année dernière, le problème de l'absence de local disponible se pose.

A l'heure actuelle, la mairie envisage l'installation d'un bungalow dans la cour de l'école élémentaire.

L'équipe enseignante se demande cependant pourquoi la terrasse de l'étage (initialement prévue pour accueillir 4 classes supplémentaires) n'est pas privilégiée, d'autant plus que le problème risque de se reposer dans les années à venir.

Une réunion a été fixée afin de répondre à toutes les interrogations le lundi 21 mars à 18h30.

École primaire Joliot CURIE, 5 rue Roger Salengro, 69200 Vénissieux

Mail : ce.0693035z@ac-lyon.fr Tel. : 04.78.01.43.90 (élem) / 04.78.74.14.70 (mater)

Site : <http://ecoleprimairejoliotcurie.blogs.laclass.com/>

9/ Préparation de la fête de l'école

Comme chaque année, l'Association Festive se charge de l'organisation de la fête de l'école.
Pour rappel, le bureau de l'Association Festive est constitué de parents d'élèves volontaires, avec :

- Une présidente : Mme Ayad
- Un trésorier : M. Saïd
- Une secrétaire : Mme Atindehou

Date proposée pour l'organisation de la fête de l'école : Vendredi 3 juin

Date obtenue : Vendredi 3 juin

Installation du matériel le mercredi 1^{er} juin.
